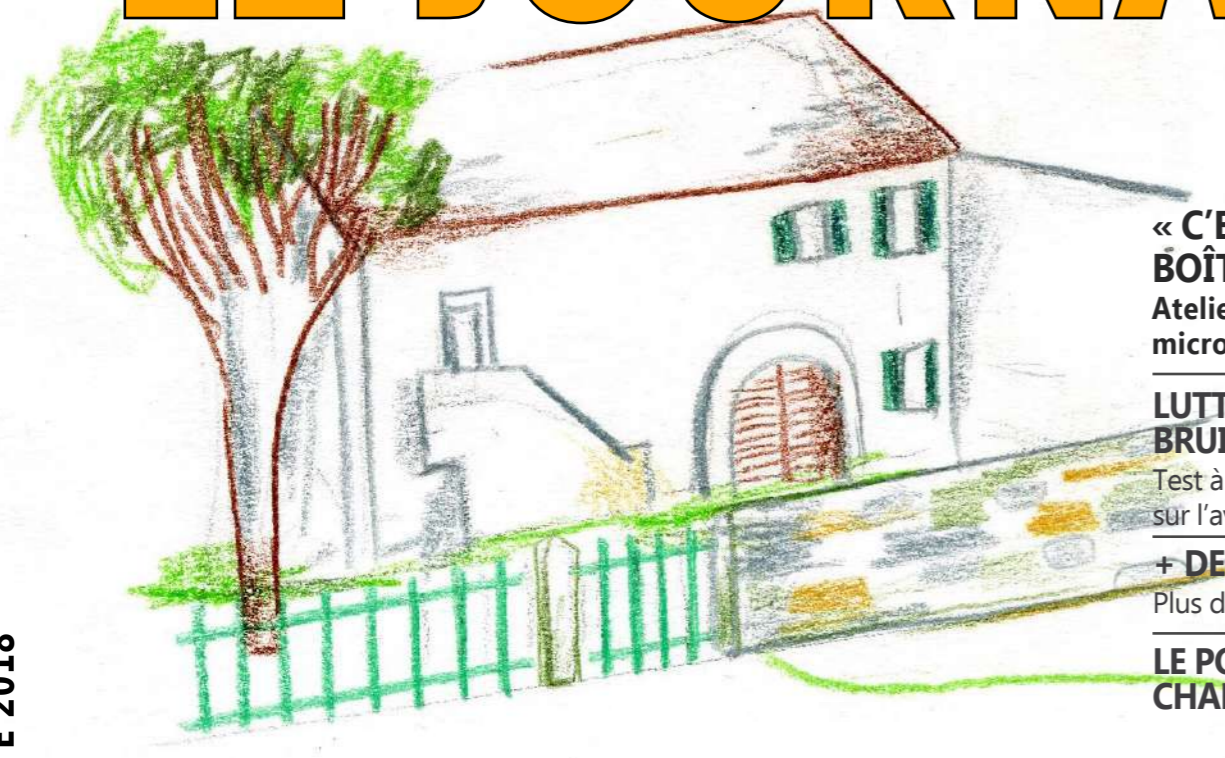


LE JOURNAL

ÉTÉ 2018



« C'EST DANS LA BOÎTE ! »
Ateliers, exposition, micros-trottoirs...
LUTTE CONTRE LE BRUIT
Test à 50km/h sur l'avenue de l'Ain
+ DE SERVICES
Plus de vie dans le quartier
LE POINT SUR LES CHANTIERS

Illustration : Ferme Menut-Pellet - Albertine



Espaces publics : discussions ouvertes avec les riverains

L'avenue Henri-Golay, la rue Jean-Simonet, la création d'une place Concorde et Libellules, l'extension du tunnel sans oublier les nouvelles constructions vont profondément modifier le visage du quartier. En 2023, ces rues vont être retraitées grâce au nouveau schéma de mobilité pour procurer une ambiance de quartier agréable à la promenade, mais aussi pour redéfinir la mobilité automobile et le partage de la rue avec les piétons et les cyclistes. C'est pour contribuer à la préparation de ce projet qu'une concertation a été organisée par le Canton, le bureau d'étude Aapaar et le Forum en trois temps. Elle a commencé sur le terrain, un samedi matin de mars. Une quinzaine de personnes a arpenté

les rues du quartier. Leur mission décrire et repérer, selon eux, les choses positives et négatives des espaces du quartier. Fait original, une dessinatrice était présente pour traduire les idées et les échanges en images. Les dessins ont permis de mettre en évidence les enjeux, les dysfonctionnements et les attentes des usagers (voir l'exposition).



Le 2^{ème} atelier s'est déroulé

au mois d'avril et a permis de prendre connaissance des trois scénarios d'aménagement et des mesures de mobilités proposées par le bureau d'étude. Leur faisabilité sera vérifiée durant l'été, puis présentée lors d'un temps d'échange en septembre prochain lors du dernier atelier. Une fois la conception générale de ces espaces cadrés, ils pourront être précisés l'année prochaine. En parallèle de ces étapes clés, le Forum a recueilli l'avis de plus de 150 usagers du passage sous-voies lors du bilan du projet Y'a de la vie sous le bitume. L'exposition itinérante sur la démarche de concertation permet également de consigner les idées, remarques et questions des usagers. L'ensemble de cette récolte

d'information sera transmis aux mandataires de l'étude qui en tiendra compte dans la conception des espaces.

LES RDV À VENIR

- **Vernissage fresque street art**, le mercredi 4 juillet à 17h00, passage sous-voies. Résultat de l'étude.
- **Expo à la Villa Concorde** avec la maquette du quartier, les 28 juil. & 25 août de 10h - 12h Avenue de la Concorde 20.
- **Expo à l'édicule Art'Lib** (Libellules) vernissage + apéro, le jeudi 30 août de 16h à 19h. En présence de l'illustratrice Albertine.
- **Atelier 3** : présentation des résultats de l'étude courant septembre



Tous les comptes-rendus sont en ligne sur www.forum1203.ch

ENTRETIEN

L'espace public participe à la définition de l'ambiance et de l'image d'un quartier, d'une ville. L'atelier Aapaar Paysage et d'Architecture installée à Genève, élabore la vision des espaces publics pour la Concorde. Celle-ci s'inscrit dans un processus de conception qui a démarré depuis 2008 avec le Forum.



L'équipe Aapaar « Concorde » : De gauche à droite : Séraphin Hirtz, architecte-paysagiste ; Sarah Schweyer, architecte-paysagiste ; Nathalie Monge, architecte ; Manon Delajoud, architecte-paysagiste

Pourquoi le rôle de l'usager est-il important ?

Nous avons trouvé des lieux de grande qualité sur le chemin des Ouches avec une mobilité fortement apaisée et des espaces de seuil entre l'espace public et les habitations. Et d'autres lieux comme la rue Camille Martin qui malgré leur contexte agréable subit une circulation dangereuse. C'est un vrai malaise de quartier qui pourrait peut-être se régler par une rue par-çagée

entre les piétons, les voitures et les habitations riveraines, et une voie avec chicane pour que la perspective du conducteur soit discontinuée. Un espace partagé oblige l'automobiliste à être plus attentif. Le contexte des habitations riveraines plus largement ouvertes sur la rue améliore la qualité paysagère et accueille des lieux de rencontre.

À quoi pourraient ressembler les rues (Henri Golay et Jean Simonet) et l'esplanade de la Concorde ?

Avec le nouveau concept de mobilité, la circulation dans les rues sera réduite à 20km/h et à 30 km/h. Elles deviennent des espaces partagés dans lesquelles le piéton est prioritaire sur les automobiles. Les habitations riveraines n'ont plus à se protéger derrière des haies ou des clôtures, car les rues sont accueillantes. Les seuils d'entrée et les jardins avant peuvent s'ouvrir vers les lieux communs de la rue. La rue devient espace d'échange et de flux modérés. On y trouve arbres ombragés, seuils, mobiliers,

vélos, etc. Des micros placettes ponctuent les espaces publics et proposent des espaces pour toutes les générations et leurs activités (terrain de jeux, jardins collectifs, ping-pong...) La place Concorde devient un parc pour le quartier, faisant le lien avec Les Libellules et la Cité d'Aire. Un espace dont le mouvement du sol et le volume du végétal vont créer des espaces agréables à vivre au quotidien.

L'EDITO



Présentation de la maquette aux habitants

Le 25 avril dernier, les riverains du PDQ Concorde (plan directeur de quartier) ont pu échanger directement avec les élus (Rémy Pagani et Antonio Rodgers) sur la mise en oeuvre du projet.

Il en ressort de nombreuses interrogations sur de nombreux éléments concrets du projet comme l'organisation de la mobilité et l'organisation des travaux. La pétition sur la sécurité routière de la rue Camille Martin traduit ces inquiétudes, le besoin de réponses claires ou d'actions concertées. Si l'étude sur le réaménagement des rues Jean-Simonet, Henri-Golay apportera de nombreuses réponses sur la mobilité, il reste de nombreux enjeux à suivre de près.

L'enseignement de cette soirée s'exprime donc pour le processus Concorde par la nécessité de dynamiser aussi les échanges entre les riverains, ce qui favorisera le suivi de l'ensemble du projet. C'est ainsi que l'association de quartier des habitants de la Concorde et le Forum1203 invitent toutes les personnes intéressées à rejoindre la commission écoquartier qui a fait ces preuves aux débuts du projet. Piloté par le Forum, nous ne manquerons de vous communiquer plus de détails à la rentrée. D'ici là, bonne lecture !

Jonathan Lupianez, Coordinateur, Forum Démocratie participative
jonathan.lupianez@forum1203.ch

Les deux premiers immeubles du PDQ Concorde bientôt achevés

Durant cet été, les nouveaux habitants vont prendre possession de leurs nouveaux logements, au 21-27 avenue Henri-Golay. Les locataires des arcades se disent impatients de tisser des liens avec les futurs voisins pour développer des activités utiles et agréables au sein du quartier ; celles-ci vous seront présentées lors de la fête de quartier en septembre. Les parkings de cet immeuble sont prévus dans le secteur L et aux Ouches : c'est ainsi que des locaux en sous-sols ont pu être aménagés. Ceux-ci sont en lien directeur avec les arcades du rez, ou utili-

sés comme dépôt pour des associations et autres activités familiales. Par leur forme originale, les architectes ont cherché à casser les lignes droites des façades et limiter ainsi le vis-à-vis direct. Les panneaux photovoltaïques, disposés sur les toits, permettront d'alimenter les communs en électricité, l'alimentation en chauffage sera assurée par le réseau CAD (chauffage à distance), dont une partie sera alimentée par de la centrale géothermique de la Concorde. Enfin, les espaces extérieurs, tel l'espace Voltelène au centre des deux bâtiments

prendront leur forme définitive courant novembre avec des nouvelles plantations, des chemins et quelques bancs et jeux.

+ DE SERVICES

Liste des activités : un atelier audio visuel, l'association des familles monoparentales, plusieurs petites arcades pour des ateliers de peinture, chant, couture, musique, un cabinet de réflexologie, médical, un physiothérapeute, des graphistes, et un tea-room.

Plus d'info : www.forum1203.ch
rubrique : un quartier en devenir



Nouveaux immeubles de l'avenue Henri-Golay

Les tests à 50 km/h sur l'avenue de l'Ain ont commencé

Avec un petit retard par rapport au planning initial, les tests limitant la vitesse des véhicules à 50 km/h sur l'avenue de l'Ain ont débuté à la mi-juin. Faut-il le rappeler, la limitation de la vitesse sur cette artère résulte d'un jugement du Tribunal administratif de première instance, suite à un recours déposé par la Coopérative d'habitation Les Falaises dont les immeubles sont situés « aux premières loges ». Limiter ainsi la vitesse sur un tel axe primaire est un précédent pour le Canton, voire pour la Suisse romande. C'est

dire si le jugement du Tribunal est d'importance ; il vise, non pas tant à augmenter la sécurité de la circulation, mais bien à lutter contre les nuisances sonores très dommageables pour les habitants riverains.

Ces tests, dirigés par le Service des routes et la Direction des Ponts et Chaussées, se développeront, par séquence, sur une année ; ils seront attentivement suivis par les habitants, par l'intermédiaire de la Coopérative Les Falaises et le Forum 1203.



Panneau d'information sur l'avenue de l'Ain



Fête de quartier de la Concorde

APPEL À PARTICIPATION

Fête de quartier de la Concorde

La fête de quartier offre un espace à toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à la vie du quartier ! Et si vous rejoignez la dynamique pour l'édition 2018 dans la joie et la bonne humeur ?

Du 18 au 22 septembre !

Vous êtes un artiste ? Vous souhaitez donner un coup de main au bar, au montage...

Contactez le Forum1203 ou l'AHQC (association des habitants de la Concorde). Merci !

info@forum1203.ch
info@ahqc.ch

La ferme Menut-Pellet en chantier dès cet automne

Suite à la décision favorable du Conseil Municipal, de très importants travaux vont démarrer en novembre prochain en vue de rénover de fond en comble la ferme Menut-Pellet.

Le calendrier prévu par la Direction du patrimoine bâti de la Ville de Genève, maître d'œuvre du projet, prévoit une livraison au printemps 2020. Une échéance, sauf imprévu extraordinaire, confirmée également par les deux magistrats à la tête des départements engagés de

longue date dans ce projet, Mme Esther Alder et M. Rémy Pagani.

Le long processus de concertation entamé depuis une dizaine d'années avec les membres de l'AHQC - Association des habitants du quartier de la Concorde - connaît ainsi une étape significative afin de garantir l'ouverture tant attendue de cette Maison de quartier, un équipement collectif et public enfin digne de ce nom en faveur des habitants de la Concorde.

Y'a de la vie sous le bitume 2 !
Le passage de l'avenue de l'Ain se pare d'une nouvelle œuvre qui sera vernie mercredi 4 juillet dès 17h00 en présence d'Yvan Rochat (Ville de Vernier) et des artistes. L'appel à projets, orienté vers la pratique du street art, a permis de choisir deux graffeurs de la place, Patrick Blanco et Denis Clerc alias Timer et Ekla.



Nouvelle fresque réalisée par Ekla et Timer

NOUVELLE TECH

Le futur quartier de la Concorde comme si vous y étiez

La nouvelle application «Concorde 3D», réalisée par l'hepia (haute école de paysage d'ingénierie et d'architecture), permet de découvrir le futur environnement du quartier en réalité virtuelle. Déplacez-vous dans les rues du quartier pour se rendre compte du volume des nouveaux immeubles dans cet espace en transformation.

À découvrir très prochainement via le site de l'État de Genève et du Forum : www.forum1203.ch



Image de synthèse de l'application (avenue de l'Ain)

Infos chantiers 2018

Chantier 2018

- Nouveaux Bâtiments à court terme
- Bâtiments en devenir à moyen terme
- Chantiers en cours
- A Secteurs Concorde
- Périmètre étude espace public
- Voie verte

Centre culturel de Châtelaïne

Propriétaire FODAC*

350 Logements
Studios étudiants

Salle de spectacle
1500 spectateurs

Activités & services
1000 m²

A VENIR

Chemin croissant 14 - 16

Propriétaire Multiples

40 Logements
12 HM + 28 ZD LOC

Pas d'activités

A VENIR

Chemin croissant 1-7

Propriétaire FMCV**

83 Logements
27 HLM + 56 ZD LOC

Pas d'activités

EN COURS

Rue Jean-Simonet 3 - 5

Propriétaire FMCV et privé

Logements HM
(13 HM + 33 ZD LOC)

Crèche 485 m²

EN COURS

Projet Marakei

Propriétaire Privé

154 Logements HM
77 HM + 77 ZD LOC

Activités & services
6000 m²

A VENIR

Ch. des Ouches 2 -12 et ch. des sports 69-71

Propriétaire Fondation HBM Émile Dupont

186 Logements HBM

Activités & services
600 m²

A VENIR

Avenue Henri-Golay 21 -27

Propriétaire Fondation HBM Émile Dupont

84 Logements
21 HBM déplafonnées + 63 HBM)

Activités & services
800 m²

LIVRÉ

Propriétaire Fondation HBM Émile Dupont

220 Logements

Activités & services
900 m²

ACTU

Ecole Emilie de Morsier

Propriétaire Ville de Vernier

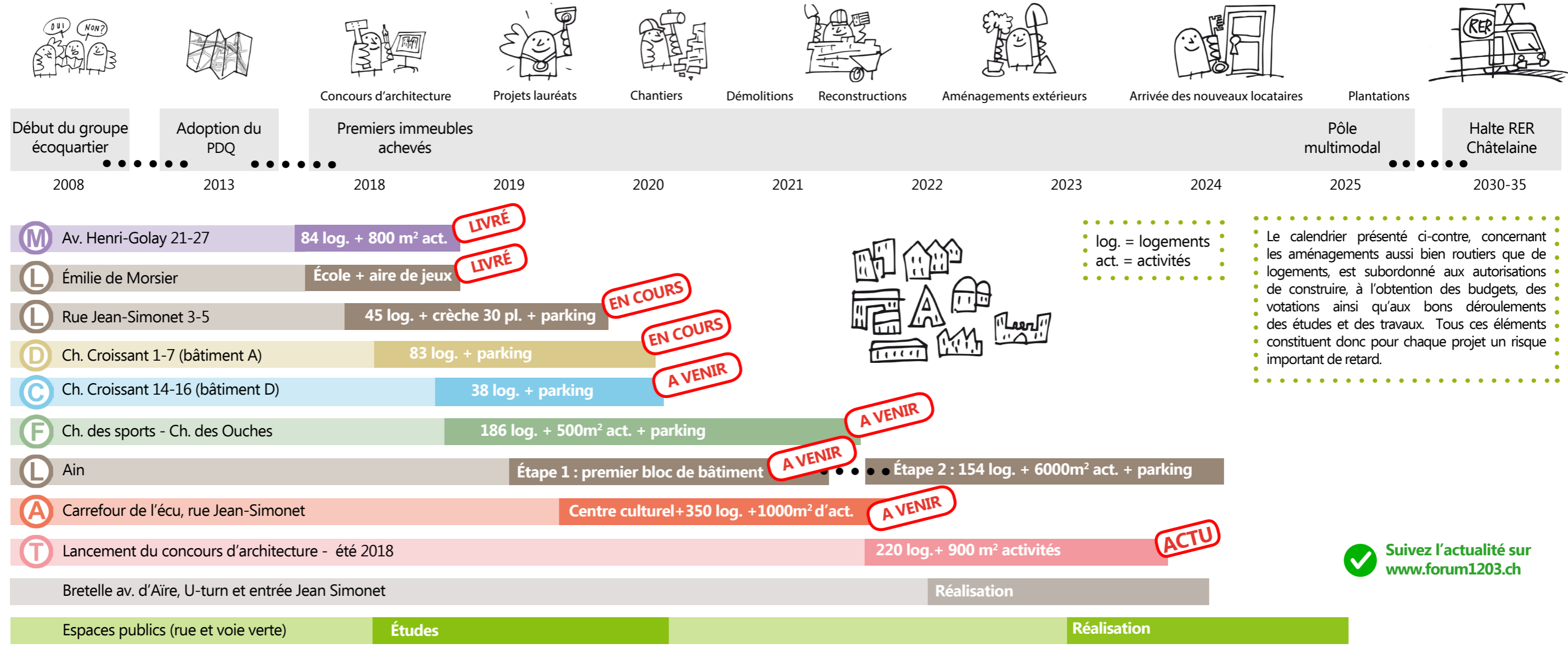
Groupe scolaire
16 classes

LIVRÉ

* FODAC : Fondation pour le développement des arts et de la culture
** FMCV : Fondation des maisons communales de Vernier

HBM : Habitation Bon Marché. Les HBM sont destinées aux personnes à revenus très modestes et leurs loyers sont contrôlés de manière permanente.
HLM : Habitation à Loyer Modéré. Les HLM sont destinés aux personnes à revenus modestes. Leur loyer est contrôlé pendant au minimum 20 ans.
HB : Habitation Mixte. Les HM sont destinés aux personnes à revenus moyens. Leur loyer peut être subventionné par l'État pendant 25 ans.
ZD LOC : Habitation à Loyer Contrôlé par l'État.

Lignes du temps



Suivez l'actualité sur www.forum1203.ch